2. La Banque et sa responsabilité sociétale

2.1 Introduction 98

2.2 Les efforts en matière de CSR de la Banque en sa qualité de banque centrale et d'autorité de contrôle du système financier 100

2.2.1 La guerre menée par la Russie en Ukraine 100

2.2.2 Efforts en matière de CSR de la Banque nationale 102

2.3 La Banque nationale en tant qu'entreprise sociétalement responsable 111

2.3.1 Les questions environnementales 111

2.3.2 Une entreprise plus verte et équitable 112

2.3.3 Personnel et questions sociales 118

2.3.4 Lutte contre la corruption 126

2.1

Introduction

Ce chapitre inclut la déclaration non financière de la Banque.

En sa qualité de banque centrale de la Belgique au sein de l'Eurosystème et d'autorité de contrôle prudentiel du secteur financier, la Banque nationale de Belgique remplit une multitude de missions d'intérêt général ainsi que de fourniture de données et d'analyses économiques et financières. L'ensemble des activités de la Banque est décrite plus précisément dans la partie 1 « La Banque nationale de Belgique au service de la société ». À cet égard, elle veille à s'acquitter de ces missions de manière efficace et durable, ce qui constitue le fondement de sa pertinence sociale.

La Banque souhaite en outre être une entreprise socialement responsable et inclusive. Ce chapitre est consacré à la « responsabilité sociétale de l'entreprise » (Corporate Social Responsibility, CSR).

Pourquoi la BNB veut-elle être sociétalement responsable ?	▪ L'objectif sociétal de durabilité influence les missions premières de la Banque en tant que banque centrale / autorité de contrôle. Dès lors, elle souhaite et doit y accorder proactivement de l'attention dans ses différents domaines d'action. ▪ La Banque remplit ces missions au service de la société, dont elle fait néanmoins aussi partie. C'est pourquoi elle soutient la transition vers une économie plus durable, qui se caractérise, entre autres, par une plus faible empreinte écologique et par plus de diversité et d'inclusion.
Quels sont ses principaux objectifs concrets ?	**En tant que banque centrale et en tant qu'autorité de contrôle du système financier** ▪ Mettre encore davantage l'accent sur la pertinence sociétale des données et des analyses économiques et financières. ▪ Contribuer à la résilience du système financier face aux risques liés au climat. ▪ Promouvoir des espèces sûres et des systèmes de paiement efficaces. ▪ Rendre les portefeuilles en gestion propre plus durables. **En tant qu'entreprise** ▪ Viser un effectif du personnel se caractérisant par plus de diversité et d'inclusion à tous les niveaux ▪ Réduire l'empreinte carbone de la Banque ▪ Mettre davantage l'accent sur la pertinence sociétale lors du choix de partenaires de mécénat
Comment va-t-elle mettre ces objectifs en pratique ?	Tout comme la société évolue sans cesse, la politique CSR de la Banque est, elle aussi, évolutive dans une certaine mesure : ▪ Faire preuve de suffisamment de flexibilité et de pragmatisme pour réagir aux nouveaux développements. ▪ Organiser autant que possible une concertation interne et une communication claire. ▪ Parvenir à la plus grande implication possible du personnel. ▪ Fixer des objectifs (intermédiaires), suivre les progrès et ajuster les objectifs initiaux.

Moments phares de 2022 en matière de CSR

51 *réfugiés* **ukrainiens**
accueillis au guesthouse de la Banque

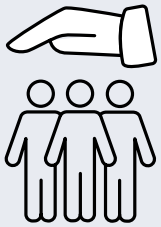

Publication d'un **Climate** *Dashboard*

Remise d'un **Fair Trade award**

Élaboration d'une charte d'investissement **durable et sociétalement responsable**

50e **anniversaire**
de la collection **d'art contemporain**

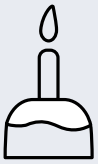

Diverses initiatives pour une plus grande **intégration** *et un meilleur* **épanouissement** *des personnes en situation de* **handicap**

2.2

Les efforts en matière de CSR de la Banque en **sa qualité de banque centrale et d'autorité de contrôle du système financier**

La guerre menée par la Russie en **Ukraine**

La guerre menée par la Russie en Ukraine a occupé toutes les entités de la Banque.

D'une part, dans le cadre de son rôle d'autorité de contrôle et de banque centrale, la Banque s'est efforcée d'évaluer les répercussions de la guerre du mieux possible. En tant que centre de connaissances économiques et financières, elle s'est mise au service des différents gouvernements (cf. chapitre 1 pour plus de détails).

Depuis le début de la guerre, la Banque a publié à intervalles réguliers un tableau de bord comprenant un certain nombre d'analyses et d'indicateurs macroéconomiques et sectoriels en collaboration avec le Bureau fédéral du Plan et du SPF Économie, des PME, des Classes moyennes et Énergie.

Grâce à un accord avec la Banque nationale d'Ukraine, les réfugiés ukrainiens ont pu échanger en euros jusqu'à 10 000 hryvnias ukrainiennes (UAH) en billets par personne majeure entre le 1er juin et le 9 décembre. Ce service, mis en place à la demande de l'État belge et rendu possible par le gouvernement fédéral, a été proposé aux guichets de la Banque et dans les agences des banques commerciales concernées. Au total, l'équivalent de pas moins de 303 575 hryvnias ont été échangées de cette manière.

La Banque a significativement renforcé sa coopération technique avec la Banque nationale d'Ukraine, avec laquelle elle entretient une relation particulière étant donné qu'elles sont membres de la même constituante au sein du Fonds monétaire international. Des experts de la Banque nationale de Belgique ont multiplié les échanges avec leurs homologues ukrainiens autour, entre autres, des questions institutionnelles, l'espace de paiement unifié au niveau européen et la résilience aux cyberattaques.

Nombre d'échanges de billets en hryvnias en euros

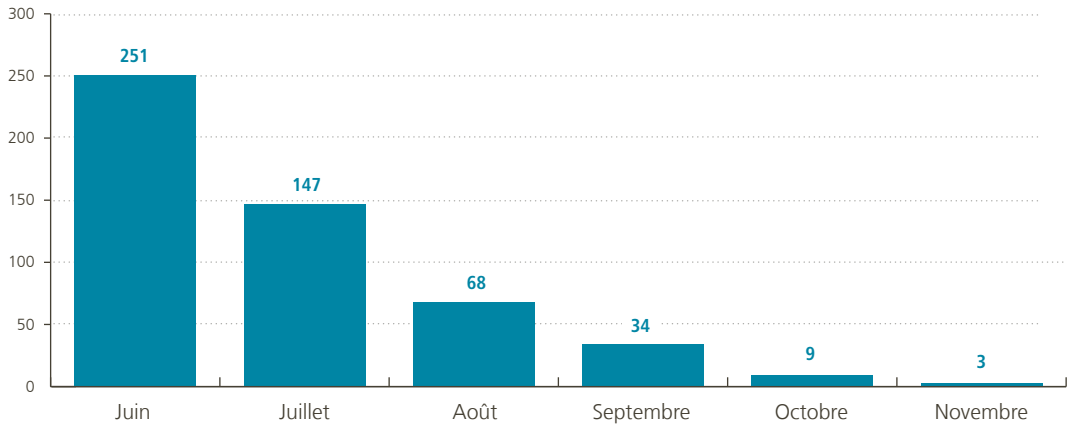

Pierre Wunsch, gouverneur

«En raison du lien entre la Banque nationale de Belgique et la Banque nationale d'Ukraine, la guerre est encore plus proche pour beaucoup d'entre nous que les 2 000 kilomètres qui séparent Bruxelles de Kyiv»

D'autre part, la Banque et son personnel ont manifesté leur solidarité envers le peuple ukrainien et les collègues de la Banque nationale d'Ukraine.

Ainsi, en collaboration avec le CPAS, la Banque a mis son Guesthouse à la disposition des réfugiés ukrainiens qui ont reçu un statut de protection spéciale de la part de l'UE. Les logements de cette infrastructure ont accueilli un total de 51 personnes l'année dernière qui ont trouvé un lieu de séjour plus permanent après environ 14 semaines. Des collaborateurs ont fait don de matériel, de vêtements et de jouets pour les réfugiés.

Le personnel a également été encouragé à contribuer financièrement au soutien humanitaire coordonné par la Croix-Rouge et à héberger lui-même un ou plusieurs réfugié(s) chez lui.

Efforts en matière de CSR de la Banque nationale

La collecte et l'analyse de données économiques et financières sont l'une des principales missions de la Banque nationale. Ses analyses et ses études servent de base aux décisions dans ses domaines d'action tels que la politique monétaire ou la stabilité financière. Celles-ci lui permettent également de suivre les développements économico-financiers, d'assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement ou de formuler des avis.

La Banque clarifie, contextualise et diffuse ces données et analyses au travers de publications et de communiqués de presse, d'infographies, de séminaires, de discours ou d'interviews, mais elle les met également à la disposition de chercheurs et de responsables politiques externes.

De cette façon, elle contribue substantiellement à l'économie et au bien-être des ménages et des entreprises en particulier. En d'autres termes, cela implique une pertinence sociétale importante.

Les efforts consentis par la Banque pour communiquer ou sensibiliser de manière plus efficace et plus claire sur toutes ses missions essentielles, ses décisions et ses analyses

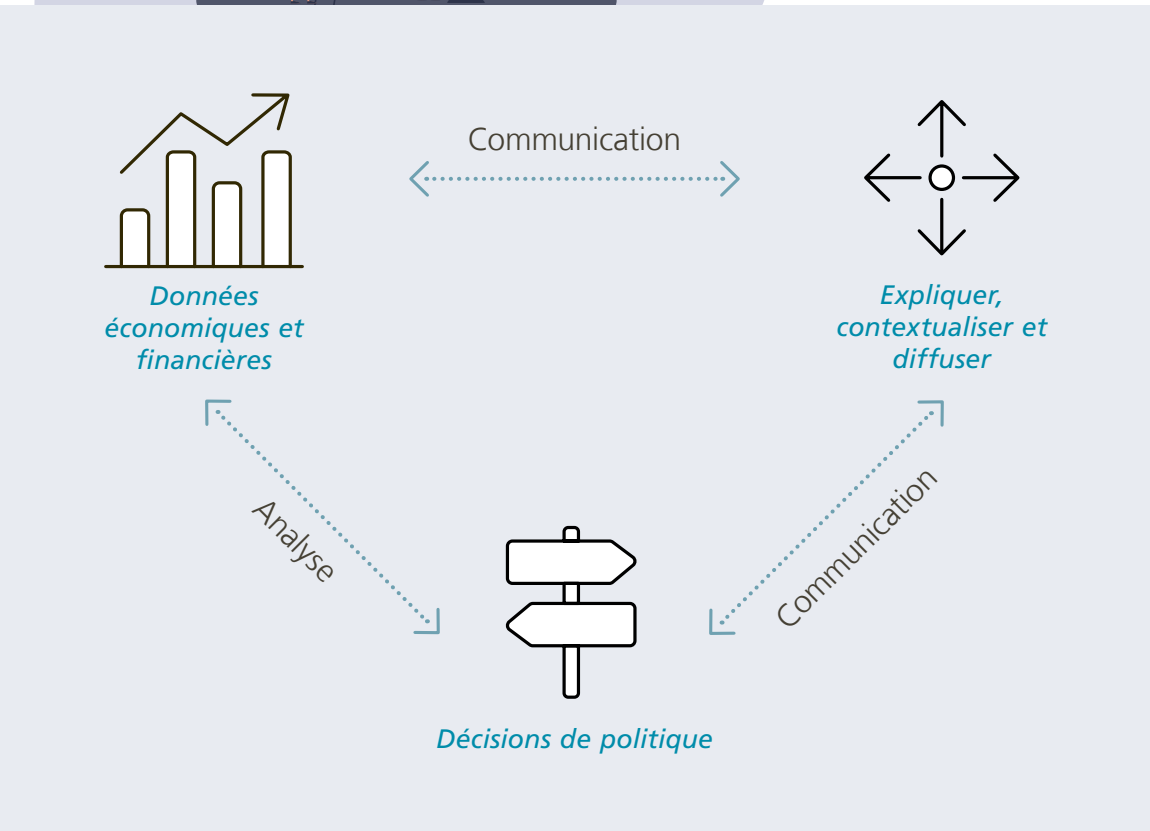

à un public le plus large possible font par conséquent partie intégrante de sa responsabilité sociétale d'entreprise.

La supervision garantit la durabilité du secteur financier

Les risques liés au climat occupent une place de premier ordre dans la supervision que la Banque exerce sur le secteur financier dans le cadre de son rôle prudentiel. Les expositions immobilières pèsent lourdement dans le bilan à la fois des banques et des compagnies d'assurance, de même que la part de l'immobilier dans les émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la Banque considère notamment le risque de transition relatif aux bâtiments inefficaces sur le plan énergétique comme un risque important à prendre en compte.

C'est pour cette raison que le secteur financier doit recueillir des informations sur l'efficacité énergétique des expositions immobilières et en tenir compte dans sa gestion des risques. De plus, le secteur financier doit déclarer ces informations à la Banque pour de nouveaux prêts hypothécaires résidentiels. Bien que cette collecte de données se déroule de mieux en mieux, la Banque a communiqué une série de bonnes pratiques au secteur à l'issue de discussions avec les établissements financiers à la fin de 2022. Le but étant que les établissements financiers parviennent encore mieux à recueillir des données sur l'efficacité énergétique et à en tenir compte dans leur gestion des risques. En outre, la Banque poursuit ses efforts en vue de donner l'accès aux bases de données régionales contenant les certificats de performance énergétique (PEB) aux établissements financiers.

Par ailleurs, la Banque a réalisé une analyse auprès des établissements de crédit moins importants (*Less Significant Institutions*, LSI) sur lesquels elle exerce un contrôle direct. La BCE avait également mené cette analyse un an plus tôt pour les établissements de crédit très importants (*Significant Institutions*, SI). Les LSI ont dû déclarer et démontrer dans quelle mesure ils répondaient déjà à une série d'attentes établies par l'autorité de contrôle en matière d'identification, de mesure et de gestion appropriées des risques liés au climat et à l'environnement. En outre, ils ont dû annoncer leurs projets en vue de se conformer entièrement à ces attentes. Les établissements ont été personnellement informés des principales faiblesses. S'ensuivra une session d'information pour le secteur bancaire en 2023.

En 2022, la Banque a modifié sa circulaire relative à l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (*Own Risk and Solvency Assessment*, ORSA) des compagnies d'assurances. Ces dernières doivent désormais évaluer l'incidence des risques en matière de changement climatique, estimer l'importance de ces risques et soumettre les risques significatifs à une analyse de scénarios climatiques.

Comme les années précédentes, différentes présentations ont été données entre autres aux établissements financiers, aux étudiants et à l'Union professionnelle du crédit afin de les sensibiliser davantage à ces questions et d'informer le public des activités prudentielles relatives aux risques liés au changement climatique et au financement durable. La publication du tableau de bord sur le climat (voir *Climate Hub*, p.106) s'insère dans ce cadre.

Aux niveaux européen et international, les autorités de contrôle ont entrepris différentes initiatives pour intégrer les risques liés au climat et à l'environnement dans les obligations de reporting (pilier 3), dans l'évaluation des risques propres à l'entreprise (pilier 2) et dans les exigences minimales de fonds propres (pilier 1). La Banque y a activement contribué. Des explications sur les principaux développements et publications se retrouvent dans le Rapport 2022 – Réglementation et contrôle prudentiels.

Directeur Jean Hilgers

«La Banque nationale de Belgique souhaite encore mieux informer le grand public des conséquences pour l'économie et le système financier du changement climatique et de la transition vers la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre»

Travail de recherche et d'analyse économique et financière

La portée du travail analytique de la Banque est vaste et comprend un éventail de sujets qui relèvent de la responsabilité sociétale des entreprises.

Par exemple, outre les documents relatifs à la conférence de recherche bisannuelle (cf. encadré), la Banque a publié plusieurs Working Papers. Une étude a évalué si la politique d'intégration permettait de combler l'écart entre l'intégration sur le marché du travail des immigrants et des autochtones. L'étude a notamment révélé que les migrants peu formés profitaient le plus de la politique d'intégration en matière d'emploi. Une autre étude s'est intéressée à la manière dont le conditionnement des allocations d'insertion aux jeunes déscolarisés pouvait influencer les niveaux d'éducation. L'étude a démontré que la perspective d'une perte financière en cas de chômage pouvait sensiblement accroître la volonté de poursuivre les études jusqu'au bout et réduire le décrochage dans l'enseignement supérieur.

Les publications de la Revue économique de la Banque, destinées à un public plus large, comprennent encore plus d'exemples d'études pertinentes en termes de CSR. Un article a décrit comment la pandémie de COVID-19 et la crise économique qui a suivi ont influencé les revenus, la consommation et le patrimoine des ménages belges de manière inégale. Il a également expliqué en détail comment la réglementation sur le chômage temporaire a permis d'atténuer les conséquences de la pandémie. Il est ressorti d'un autre article que l'industrie manufacturière n'avait pas réduit significativement ses émissions de CO_2 au cours des dix dernières années. Elle aurait toutefois pu le faire en redistribuant des activités d'un secteur aux entreprises les plus efficaces en termes d'émissions de CO_2.

Colloque BNB

La Banque a identifié l'hétérogénéité entre les ménages et la répartition du revenu et de la richesse comme étant un élément majeur de son analyse économique et de ses activités de production de données, lors de la révision de la stratégie « BNB 2025 » qu'elle a menée récemment en interne. Il a été démontré que la dimension distributionnelle est importante pour la transmission des chocs économiques ainsi que des politiques monétaire et budgétaire. Par conséquent, une meilleure compréhension de ces phénomènes améliore la capacité de l'Eurosystème à atteindre l'objectif de stabilité des prix. De plus, les questions de répartition présentent une grande pertinence pour la société en général.

Dans ce contexte, la Banque a financé un certain nombre de projets de recherche universitaires dans le cadre de l'édition 2022 de sa conférence de recherche bisannuelle, sur le thème « *Household heterogeneity and policy relevance* ». Les deux journées de cette conférence ont vu présentés dix articles rédigés par des universitaires issus d'universités belges et des membres de la Banque, ainsi que quatre exposés et présentations d'éminents professeurs issus d'universités étrangères.

Les recherches exposées à l'occasion de cette conférence ont examiné en détail un large éventail de questions liées à l'hétérogénéité des ménages. Un article a par exemple analysé la réaction de la consommation à plusieurs types de chocs de revenu en utilisant des données relatives à des opérations bancaires. Un autre article s'est intéressé à la manière dont les risques de revenu du principal soutien de famille peuvent influencer la décision de son partenaire de participer au marché du travail.

D'autres travaux présentés à la conférence ont étudié l'interaction entre les ménages et les banques. Un article a par exemple analysé les sources des variations régionales des taux de refinancement des prêts hypothécaires en Belgique.

Certaines contributions ont étudié l'interaction entre l'hétérogénéité des ménages et les politiques budgétaire et monétaire. Un orateur principal s'est intéressé à la mesure dans laquelle une politique monétaire centrée sur l'objectif de stabilisation de la production pouvait améliorer les résultats en termes de répartition. Un autre s'est attaché à l'effet des réponses de la politique monétaire non conventionnelle face à la hausse récente des prix des produits alimentaires et énergétiques sur la répartition des revenus des ménages.

Le deuxième orateur principal a analysé les conséquences de la tendance croissante de l'inégalité des revenus sur les taux d'intérêt, les emprunts des ménages et l'efficacité de la politique monétaire. Un article étroitement lié a étudié l'effet de l'inégalité de revenu grandissante sur l'excédent d'exportations allemand.

Le blog de la Banque a également publié des articles liés à la responsabilité sociétale des entreprises. L'un d'eux s'est penché sur les risques accrus liés au télétravail pour les femmes, en particulier pour les mères. Un autre portait sur les tests de résistance climatique de la BCE, qui s'est révélée être une bonne école tant pour les banques que pour les autorités de contrôle. Un autre article établissait un lien entre les inégalités et la politique monétaire : il expliquait comment l'augmentation des inégalités de revenus entraîne les taux d'intérêt à la baisse, ce qui comprime la marge de manœuvre monétaire.

La Banque a également organisé un webinaire sur l'intérêt stratégique de la mixité et de l'inclusion de la diversité dans le secteur financier.

Climate Hub de la Banque

En 2021, une plateforme interne et transversale dédiée au climat (« *Climate Hub* ») a été mise sur pied. Ce groupe de réflexion sur le changement climatique a pour but de faciliter la coopération et l'échange d'informations entre les départements sur des sujets liés au climat et au financement durable. Le *Climate Hub* se réunit sur une base trimestrielle et communique des informations pertinentes au Comité de direction de la Banque et au grand public.

En novembre 2022, le *Climate Hub* a publié le tableau de bord sur le climat de la Banque, un condensé d'indicateurs relatifs aux sujets climatiques destiné au grand public. Les trois messages clés du tableau de bord sont les suivants :

1. Les **émissions mondiales de gaz à effet de serre** continuent d'augmenter, ce qui rend improbable la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C : au rythme des émissions actuelles, le budget carbone restant correspondant à cette cible de 1,5 °C sera épuisé en moins de dix ans.

2. Un **prix du carbone** est indispensable pour modifier les prix relatifs. Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE fixe un prix du carbone pour les secteurs de l'électricité, de l'industrie et de l'aviation intérieure.

3. Le **coût macroéconomique** de la transition vers la neutralité climatique est gérable.

Le groupe continuera de suivre et d'analyser les évolutions et les publications relatives à la politique et au contrôle climatiques.

La Banque nationale investit de manière durable et responsable

En 2022, la Banque a franchi deux étapes importantes en vue de contribuer à une économie climatiquement neutre durable et inclusive.

L'élaboration de la Charte relative à l'investissement durable et responsable de la Banque, en abrégé la Charte, représente le premier grand effort consenti par la Banque. Ce document fournit des informations et constitue le fil conducteur pour la gestion des portefeuilles qui ne sont pas liés à la politique monétaire.

La Charte s'appuie sur l'approche existante de la Banque en matière de durabilité et a été étoffée par les innovations avérées du secteur. La Banque a également intégré les analyses et les expériences d'enceintes internationales, telles que le Réseau pour le verdissement du système financier (*Network for Greening the Financial System*, NGFS).

La création d'un sous-portefeuille spécifique libellé en dollars des États-Unis, qui investit uniquement dans des obligations thématiques, telles des obligations vertes ou sociales, joue un rôle non négligeable dans la mise en œuvre de la Charte en matière d'investissement durable et responsable. L'année dernière, la valeur d'investissement nominale de ce portefeuille a atteint l'objectif d'1 milliard de dollars des États-Unis, ce qui résulte d'investissements continus depuis son introduction en 2021.

La Charte a été récemment publiée et mise à disposition sur le site internet de la Banque, après l'approbation du Comité de direction.

Les cinq piliers de la Charte relative à l'investissement durable et responsable

Les principes d'investissement durable et responsable déterminent de plus en plus les activités de la Banque. Celle-ci reconnaît notamment la durabilité comme quatrième objectif de sa politique stratégique pour la composition des portefeuilles, à côté de la liquidité, de la sécurité et du rendement. Dans ce contexte, la Charte joue un rôle essentiel en tant que source d'information et de fil conducteur pour la gestion des portefeuilles qui ne sont pas liés à la politique monétaire.

La Charte relative à l'investissement durable et responsable de la Banque se compose de cinq piliers :

Filtrage

Exclusion de certains actifs, émetteurs et contreparties sur la base de caractéristiques de durabilité et de responsabilité.

Intégration

Intégration du climat et d'autres critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la prise des décisions d'investissement.

Financement

Aide à la transition vers une économie climatiquement neutre, durable et inclusive, en investissant dans des actifs thématiques tels que les obligations vertes, sociales et durables.

Communication

Mise en œuvre transparente de la Charte relative à l'investissement durable et responsable, notamment par la publication annuelle d'un document de transparence en matière de données climatiques.

Engagement

Engagement des parties prenantes internes et externes concernant les activités d'investissement durable et responsable.

La Charte relative à l'investissement durable et responsable peut être consultée sur le site internet de la Banque.

Le rapport annuel climatique de la Banque constitue la deuxième étape importante. Cette transparence permet d'informer le public sur le rôle des risques liés au climat dans la gestion des portefeuilles de la Banque.

Ce rapport a été établi en suivant les recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*, une organisation internationale qui a été créée par le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board*). La Banque en a développé l'approche en collaboration avec les autres banques centrales de l'Eurosystème. Il en résulte une approche uniforme qui constitue un avantage important de cette étroite coopération, en particulier pour le calcul des indicateurs liés au climat.

Le premier rapport climatique a été publié au début de 2023 et est disponible sur le site internet de la Banque.

Les efforts de la Banque en matière de durabilité vont plus loin que la gestion de ses portefeuilles propres. En 2022, la Banque a été choisie comme organe central de détention des titres pour le programme Next Generation EU, qui devrait atteindre d'ici 2026 une valeur totale de 800 milliards d'euros.

Jean Hilgers, directeur

« Notre approche concernant les investissements durables et responsables renforce notre propre gestion des réserves et soutient en même temps la transition vers une économie climatiquement neutre »

Le rapport climatique de la Banque nationale

La Banque publie des informations relatives au changement climatique concernant quatre aspects des portefeuilles qu'elle gère elle-même. La portée de ce rapport se limite aux portefeuilles d'investissement qui ne relèvent pas de la politique monétaire. La Banque fournit des informations sur les éléments suivants :

1. **La gouvernance :** la gouvernance de l'organisation portant sur les risques et les opportunités liés au climat.

2. **La stratégie :** les influences actuelles et potentielles des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, sur la stratégie et sur la planification financière de l'organisation.

3. **La gestion des risques :** les processus suivis par l'organisation pour déterminer les risques liés au climat, pour les évaluer et les gérer.

4. **Indicateurs et objectifs :** les indicateurs et les objectifs qui sont utilisés pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat.

Les indicateurs publiés dans ce cadre comprennent les émissions que la Banque a financées en qualité de propriétaire d'actifs. Ces émissions constituent une composante spécifique des émissions dites de scope 3 de la Banque. Elles complètent donc les informations relatives aux émissions découlant des activités propres de la Banque.

Le programme Next Generation EU vise à soutenir la reprise économique à l'issue de la pandémie et à donner forme à cette reprise afin que les objectifs plus larges de l'UE puissent être atteints. Ces objectifs englobent la poursuite de la numérisation des économies des États membres, l'encouragement de la transition vers une économie à faible émission de carbone et la réduction des divergences économiques au sein de l'UE.

Dans son système de règlement de titres, la Banque n'imputera toujours aucun frais pour l'émission d'obligations vertes, sociales et durables en vue du financement d'investissements qui sont bénéfiques pour l'environnement et la société. Cette exemption de frais d'émission favorise également le programme Next Generation UE, qui vise à émettre 30 % d'obligations vertes, de sorte que l'UE deviendrait le plus gros émetteur d'obligations vertes au monde.

Garantir des espèces sûres et durables, ainsi que des paiements efficaces

La Banque surveille la qualité et l'authenticité des billets de banque. C'est pourquoi tous les billets sont contrôlés en moyenne une fois par an à l'aide de machines de haute technologie qui détectent les faux billets et détruisent les billets souillés. Des comparaisons réalisées avec les autres pays de l'Eurosystème montrent que la qualité des billets pour l'ensemble des coupures en Belgique reste très bonne d'une année à l'autre.

Sur fond de numérisation et de développement des moyens de paiement électroniques, le nombre d'agences bancaires et de distributeurs automatiques de billets se réduit. La Banque suit de près l'incidence de cette évolution sur la disponibilité et l'accessibilité des espèces. Elle adopte une attitude neutre par rapport aux évolutions relatives à l'utilisation des moyens de paiement, mais elle s'assure que chacun(e) puisse continuer à utiliser le moyen de paiement de son choix, en particulier les personnes qui n'ont que peu ou pas accès aux services bancaires numériques.

Dans ce contexte, la banque a développé un modèle lui permettant d'évaluer l'accessibilité au réseau des ATMs. Les résultats obtenus à l'aide de ce modèle sont communiqués aux instances politiques à qui il revient, si nécessaire, de prendre des mesures.

Toutes les informations relatives à l'utilisation du cash peuvent être retrouvées au chapitre « Des billets de qualité, accessibles et acceptés de tous » (p. 59).

Tim Hermans, directeur

« Les billets de banque passent de main en main et s'usent. C'est pourquoi ils doivent être contrôlés chaque année et les billets trop souillés sont retirés. C'est une mission pour la Banque ! »

2.3

La Banque nationale en tant qu'**entreprise sociétalement responsable**

Les questions environnementales

Depuis la fermeture de l'imprimerie, la Banque n'exerce plus d'activités industrielles. Dès lors, son incidence environnementale se limite à celle des activités de bureau et à l'émission de billets de banque. La Banque procède à cette émission pour le compte de l'Eurosystème. La Banque centrale européenne développe actuellement des initiatives visant à diminuer l'incidence écologique de l'émission des billets.

La Banque applique une stratégie holistique en vue de suivre attentivement son impact environnemental et de le réduire. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée par exemple à la réduction de la consommation d'énergie, des emballages en plastique ou en matière synthétique, de l'usage du papier, du gaspillage alimentaire et du (modeste) parc automobile. Le projet immobilier, qui est abordé longuement dans ce rapport, diminuera sensiblement l'empreinte écologique de la Banque.

La Banque encourage ses collaborateurs à utiliser les transports en commun pour leurs déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Elle met également à disposition des vélos électriques pour les courts déplacements professionnels dans la capitale. Elle investit en outre dans des bornes de recharge pour les collaborateurs utilisant des véhicules électriques.

Une entreprise plus verte et équitable

La Banque s'efforce de réduire son empreinte écologique d'année en année ou à tout le moins de la maintenir la plus basse possible. Elle mise notamment sur les économies d'énergie, sur la mobilité douce, sur la diminution de la production de déchets et sur une stratégie immobilière durable.

Les données portant sur 2022 ne seront disponibles qu'après la publication du rapport d'entreprise. La Banque dispose toutefois de données relatives à certains indicateurs de l'année 2022, consultables ci-après.

Empreinte carbone en 2021

7 359 TONNES DE CO_2

= ou 3,5 tonnes de CO_2/ETP (comprend les émission de « scope » 1 et 2 et une grande partie de celles de « scope » 3).

- C'est un volume comparable à celui de 2020 (+0,4 % en émissions absolues), une année où l'incidence de la pandémie a été importante.
- Recul de 30 % par rapport à 2019 (avant la pandémie).
- La consommation d'énergie pour les bâtiments représente 60 % des émissions totales.

Émissions de CO_2 de la Banque
(scope 1-2-3, en tonnes d'équivalent CO_2)

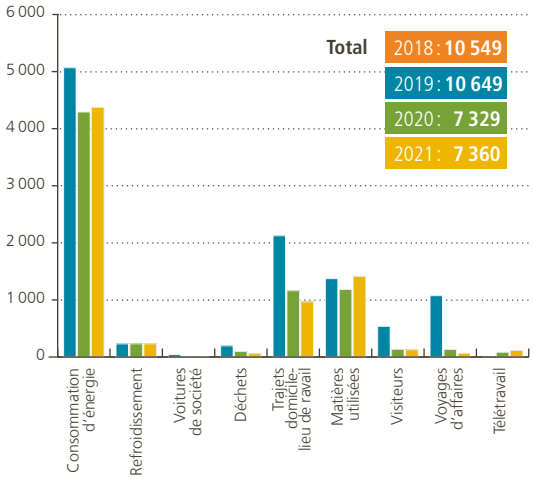

La majorité des indicateurs sur base desquels l'empreinte carbone globale est calculée affiche une tendance baissière. S'agissant d'indicateurs tels que la consommation de papier, la production de déchets ou le trajet entre le domicile et le lieu de travail, des initiatives concrètes sont prises régulièrement qui stimulent la conscientisation et qui demandent la coopération active des collaborateurs.

Indicateur	2021	% de différence avec 2020	% de différence avec 2019
Émissions de CO_2	7 359 t CO_2e	+0,4	–30
Consommation totale d'énergie	31 877 000 kWh	–0,1	–16
Gaz naturel	18 589 000 kWh	+1,0	–14
Électricité verte	13 288 000 kWh	–5.0	–18
Déchets recyclés	197 tonnes	+59	–21
Déchets non recyclables	99 tonnes	–27	–51

Vente de bouteilles en plastique d'1 litre d'eau
(nombres)

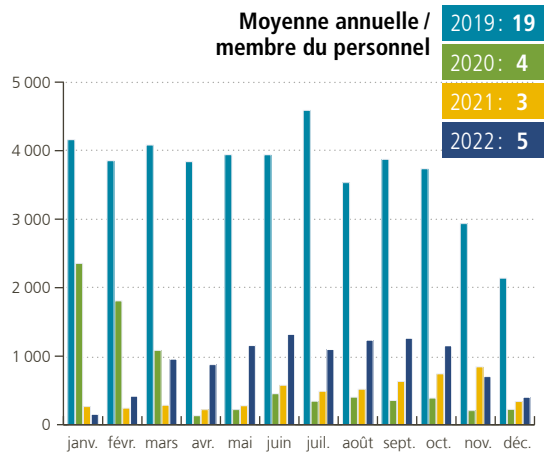

Déchets de papier et de carton
(100 % recyclés)

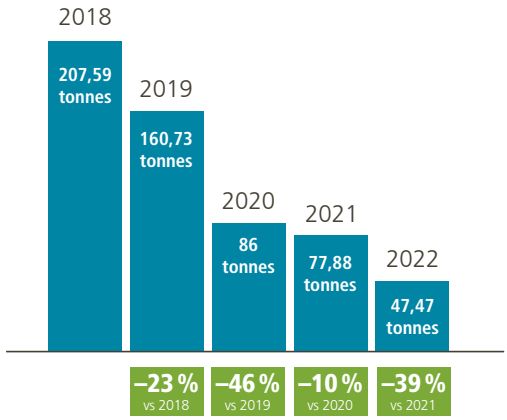

Consommation de gobelets à café
(nombres)

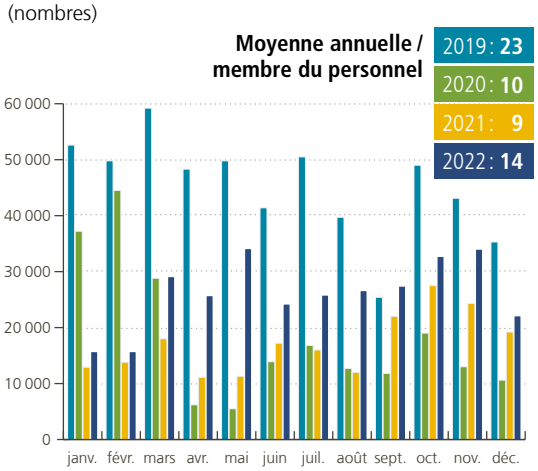

Pour compenser ses émissions non évitables, la Banque finance une série de projets dans des pays en développement, projets qui assurent une durabilité tout en promouvant le développement socio-économique. Pour ce « *carbon offsetting* », la société CO2logic émet un label « CO_2 neutral », qui garantit que la Banque calcule ses émissions de CO_2 de manière active, qu'elle les réduit et qu'elle les compense.

Les efforts de la Banque au niveau de la consommation d'énergie, de la gestion des déchets, de la mobilité et de la politique d'achat se traduisent depuis plusieurs années déjà par les trois étoiles du label « Entreprise écodynamique » octroyé par Bruxelles Environnement.

ENTREPRISE ECODYNAMIQUE
BRUXELLES ENVIRONNEMENT
02.2019

De plus, le restaurant d'entreprise de la Banque a conservé le label « Good Food » (deux fourchettes sur trois). Ce prix récompense l'utilisation de produits locaux, d'origine biologique et issus du commerce équitable, l'offre de fruits et de légumes de saison, ainsi que de plats végétariens.

Fairtrade@Work

Toutes les boissons chaudes des distributeurs automatiques (café, thé et cacao) sont issues du commerce équitable, tandis que de plus en plus de produits issus de ce commerce sont également proposés au restaurant d'entreprise et lors d'événements. Cela a amené l'organisation Fairtrade@Work à octroyer pour la première fois à la Banque sa distinction (« award ») commerce équitable. Outre un prix minimum juste et garanti, des critères sont également fixés pour des méthodes d'agriculture et des conditions de travail écologiques dans le cadre de ce commerce.

Vincent Magnée, directeur
« Le commerce équitable représente un pilier important d'une politique d'achat plus durable. Le commerce « juste » permet en effet un développement plus durable et aide les producteurs à prendre leur avenir en main. »

L'année dernière, la Banque a établi un nouveau plan déplacements d'entreprise. Celui-ci analyse la situation actuelle en matière de mobilité et comporte des actions concrètes visant à l'améliorer. Bruxelles Environnement, qui a approuvé ce plan, a octroyé un bon résultat à la Banque, dans la mesure où 80 % des membres du personnel utilisent les transports en commun et que la Banque met à disposition des aménagements suffisants pour les vélos et les trottinettes.

En 2022, le parc automobile de la Banque était constitué de près de 60 % de véhicules totalement électriques ou hybrides rechargeables. La Banque ambitionne d'augmenter encore ce pourcentage en 2023 et de réduire ainsi les émissions moyennes de CO_2 correspondantes, pour les ramener sous la barre des 50 g/km.

Des moyens de transport alternatifs au banc d'essai

En collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, six collègues habitant dans un rayon de 10 km autour de la Banque et s'y rendant habituellement en voiture ont relevé le défi de renoncer à leur véhicule pendant quinze jours. Ils ont testé des alternatives plus durables pour leurs déplacements domicile-lieu de travail dans l'optique de continuer de les utiliser à l'avenir également.

Contribution à l'économie circulaire

La Banque profite du renouvellement de son matériel bureautique et informatique pour apporter son concours à l'économie circulaire.

La grande majorité du mobilier déclassé a bénéficié d'une seconde vie en collaboration avec l'ASBL Televil, un atelier social qui propose des activités de recyclerie. La Banque a par ailleurs aussi offert du matériel à l'école Don Bosco de Verviers. À la suite des inondations de juillet 2021, cet établissement avait perdu une grande partie du matériel dont les élèves se servent pour apprendre un métier.

Le matériel informatique dont la Banque se défait est proposé de préférence à des organisations qui contribuent à réduire la fracture numérique. Ainsi, 369 écrans d'ordinateur ont été confiés à Digital for Youth, une organisation qui œuvre pour une société numérique accessible à chaque enfant ou chaque jeune.

Économie circulaire*
(articles de matériel déclassé ayant bénéficié d'une seconde vie « responsable »)

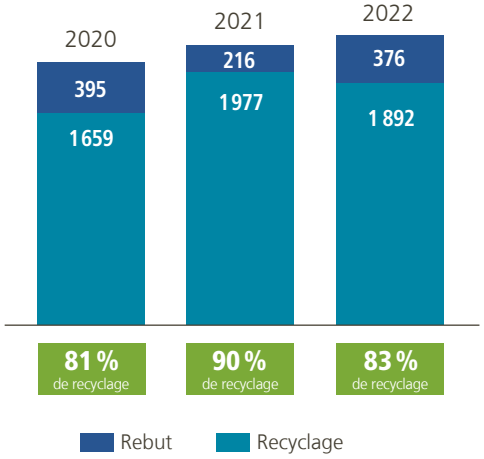

* La Banque tente d'abord de réutiliser le matériel (meubles et petit matériel de bureau) en interne. À défaut, il est donné ou mis au rebut.

Une stratégie immobilière durable

Dans le prolongement de sa stratégie immobilière, la Banque procède à la rénovation de son bâtiment principal, un projet pensé de manière à tendre vers la neutralité climatique à plus long terme. Les choix qui sont opérés aujourd'hui sur les plans environnemental et énergétique détermineront sa future empreinte carbone. Parallèlement, la Banque veille à ce que les ressources nécessaires à la rénovation soient utilisées de manière aussi responsable que possible.

- Le nombre de postes de travail disponibles sera ramené de 90 % (aujourd'hui) à 70 % du personnel, ce qui permettra de diminuer les espaces à meubler, à éclairer, à ventiler et à chauffer. Compte tenu de la généralisation du télétravail, cette offre sera suffisante pour accueillir l'ensemble des collaborateurs qui se rendront sur le lieu de travail.

- Un Cash center moderne et plus efficace est en cours de construction à Zellik. L'approvisionnement en énergie y proviendra en grande partie de sources renouvelables (voir chapitre 1, partie 1.3.).

- Le choix du bureau d'études retenu pour la rénovation du siège social a tenu compte de la place accordée dans le projet à l'approvisionnement en énergie renouvelable, à la durabilité, à la promotion de la mobilité douce, à l'utilisation circulaire des matériaux, à l'écologie, à la biodiversité, etc.

En attendant cette rénovation, la Banque prend des mesures concrètes pour réduire également à plus court terme sa consommation d'énergie dans les bâtiments actuels et à la rendre plus respectueuse de l'environnement.

Dans le cadre de la réglementation Plage (Plan local d'actions pour la gestion énergétique), un plan global permettant de réduire de quelque 1,5 % chaque année la consommation d'énergie primaire (électricité et gaz) a été établi. Parmi les initiatives dont la mise en œuvre a débuté en 2022 figurent :

- Le renouvellement de la centrale de cogénération.
- La récupération de la chaleur produite par le centre de données.
- L'organisation d'un appel d'offres pour l'achat de panneaux photovoltaïques.
- L'installation d'une petite production locale de vapeur pour la cuisine afin de pouvoir éteindre les chaudières à vapeur en été, lorsque l'humidification ne nécessite pas de vapeur.

En tant qu'entreprise sociétalement responsable, la Banque tient à honorer la demande de la Commission européenne visant à réduire de 15 % la consommation de gaz entre octobre 2022 et mars 2023, par rapport à la consommation des cinq années précédentes.

Cet objectif s'inscrit dans le prolongement des mesures de rationalisation de la consommation d'énergie en place et permet de contenir la facture énergétique, qui enfle sous l'effet de la forte hausse des prix. Pour parvenir à cette réduction, la Banque a décidé d'abaisser à 19 degrés la température dans ses locaux. En outre, le chauffage a été coupé dans certains bâtiments le vendredi et pendant la période des fêtes de fin d'année. Les membres du personnel présents étant généralement moins nombreux ces jours-là, les espaces chauffés comptaient suffisamment de postes de travail pour accueillir les travailleurs qui le souhaitaient.

La Banque s'efforce aussi de réduire son empreinte écologique au moyen d'achats durables dans le cadre des marchés publics.

Consommation de gaz et électricité
(en MWh)

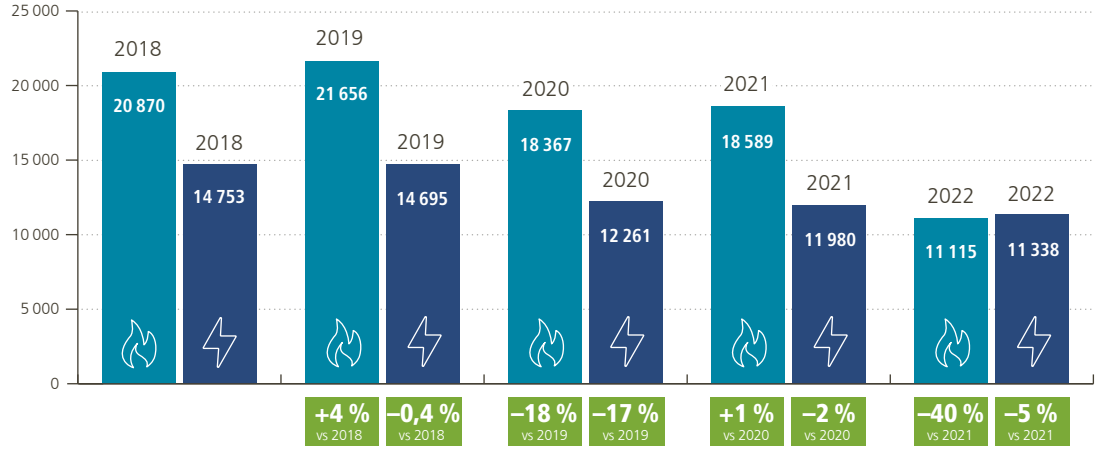

Personnel et questions sociales

Dialogue social constructif

La Banque nationale recherche un dialogue constructif avec ses organisations syndicales. Et ce tant au sein du Conseil d'entreprise, du Comité pour la protection et la prévention au travail que lors des réunions de contact syndicales qui sont organisées régulièrement. Durant ces moments de concertation, la Banque répond de façon circonstanciée aux demandes d'explications ou de précisions émanant des représentants du personnel.

Dans ce cadre, la Banque respecte la réglementation et facilite le fonctionnement de la représentation du personnel en leur fournissant les outils de fonctionnement nécessaires (des installations telles que des locaux et des salles de réunion, d'une part, et un canal d'information sur intranet, d'autre part) et en octroyant des dispenses au personnel si des activités syndicales au sein de la Banque ou en dehors de celle-ci le nécessitent.

De plus, la Banque a mis sur pied il y a quelques années un Diversity Council qui se compose de représentants du personnel et qui se penche sur la diversité et sur des thèmes relatifs à l'inclusion. Chaque travailleur peut se porter candidat à ce Conseil et l'on veille à ce que sa composition soit représentative du personnel de la Banque. Les travaux de ce Diversity Council sont coordonnés par la Diversity Manager de la Banque. Ses membres s'entretiennent aussi régulièrement avec le gouverneur, qui fait partie du Steering Committee Diversity & Inclusion.

Conditions salariales égales

La Banque veille à ce que les travailleurs qui exercent un travail équivalent ou qui ont le même titre de fonction reçoivent également un paquet salarial égal. Seules l'ancienneté du collaborateur concerné et, dans une mesure limitée, la partie de bonus variable peuvent engendrer une différence. La Banque recherche également un bon équilibre entre travail et vie privée. Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent travailler à temps partiel, prendre une interruption de carrière ou bénéficier d'un des autres régimes en matière de flexibilité du travail. Le personnel de la Banque peut télétravailler si sa fonction le permet, mais la règle est qu'il convient de prester 50 % de son temps de travail au siège de la Banque à Bruxelles. La Banque encourage en outre tout son personnel à continuer de se former ou à se recycler. Cela se fait au travers de ses propres possibilités de formations en interne, par l'octroi d'un soutien financier aux collaborateurs qui souhaitent suivre des formations externes et via le congé éducation.

Prévention et protection

Le Service interne pour la prévention et la protection au travail recourt à un système de gestion des risques dynamique, en prêtant attention à la sécurité et à la santé au travail, à la charge psychosociale, à la violence et au harcèlement moral et sexuel, à l'ergonomie, à l'hygiène du travail, à l'embellissement du lieu de travail et à l'influence de l'environnement sur les conditions de travail. Ce service compte également deux personnes de confiance à qui les collaborateurs peuvent s'adresser pour un entretien confidentiel concernant des problèmes internes au travail.

Tom Dechaene, directeur

« En tant qu'entreprise sociétalement responsable, la Banque a l'obligation morale de prévoir les moyens nécessaires pour que le handicap ne soit pas un obstacle dans la recherche d'emploi et dans la réalisation d'ambitions de carrière »

La Banque organise régulièrement des formations pour les managers concernant la sécurité psychologique et sonde également le sentiment de sécurité psychologique des collaborateurs au travers d'enquêtes.

Le médecin du travail de la Banque invite sur une base régulière les collaborateurs à un examen de prévention.

Diversité et inclusion

Avec le retour progressif au travail à la Banque, l'organisation d'activités et de groupes de travail a pu reprendre Avec le retour progressif au travail à la Banque, l'organisation d'activités et de groupes de travail a pu reprendre en présentiel, après deux ans de pandémie qui ont bouleversé les habitudes et modes d'organisation.

Ainsi, le groupe de travail interne spécifiquement consacré à la question du handicap a pu concrétiser les propositions qui avaient émergé précédemment et lancer plusieurs actions en matière de formation et de sensibilisation à la question du handicap.

Comment faire en sorte d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap au sein de la Banque et leur permettre de mener une carrière conforme à leurs compétences ? Telle est la réflexion qui a guidé ce groupe de travail.

Les personnes en situation de handicap, des collègues comme les autres

Et parce que tout commence avant même qu'une personne en situation de handicap ne débute sa carrière à la Banque, une attention toute particulière a été portée sur le recrutement. Dans un premier temps, une formation a été organisée pour les équipes du service Gestion ressources humaines et les HR Business Partners afin de les sensibiliser et de les former à la problématique du handicap et, surtout, à la manière d'aborder différentes situations de handicap dans les processus HR.

Dans un second temps, le processus de recrutement a été revu et adapté afin d'encourager les personnes porteuses d'un handicap à postuler si un poste correspond à leurs attentes et à leurs compétences. En parallèle, des informations sur l'ensemble des facilités mises en place par la Banque et sur les personnes de contacts nécessaires aux collègues en situation de handicap ont été regroupées dans une page spéciale sur l'Intranet de la Banque. Enfin, début décembre, une vidéo publiée sur l'Intranet reprenait des témoignages de collègues concernés et un appel à l'implication de toutes et tous. Cette vidéo a également permis de proposer au personnel de participer à des ateliers de sensibilisation aux handicaps et de mise en situation organisés.

Diversité, inclusion et sécurité psychologique

Un autre point d'attention en 2022 était la formation des managers de la Banque à la diversité et à l'inclusion. Car pour que chaque collaborateur puisse se sentir membre à part entière de son équipe, il est indispensable d'obtenir l'implication active des chefs d'équipes, à quelque niveau que ce soit. Ainsi, les parcours de formation des managers ont été revus, de façon à y intégrer un module sur la diversité et l'inclusion.

Parallèlement à cette initiative, une grande enquête sur la sécurité psychologique a été menée. Celle-ci comprenait un volet portant sur la diversité et l'inclusion afin de recueillir les informations utiles à l'orientation des efforts des RH. En effet, des études ont montré que les équipes psychologiquement sûres – celles où chacun ose s'exprimer sans crainte d'être jugé – sont les plus efficaces. Deux thématiques étroitement liées car une équipe ne peut fonctionner que si chacun accepte l'autre tel qu'il est, quelles que soient ses différences.

Toujours en matière de Ressources humaines, une attention spécifique a été accordée à l'égalité entre les genres dans les processus de promotion et les campagnes de Talent Review. Les statistiques sur l'égalité des genres ont été affinées et les indicateurs font toujours l'objet d'un suivi régulier (voir page suivante).

Soutien et sensibilisation

La politique de Diversité et Inclusion de la Banque passe aussi par des efforts constants et soutenus en matière de sensibilisation et de changement de culture d'entreprise. Ainsi, la Banque a rejoint l'engagement de ses homologues de l'Eurosystème en signant une charte sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Et, dans la ligne de la signature de la charte *Inclusive Panels*, en octobre 2021, la Banque continue à veiller à plus de mixité parmi les intervenants lors des événements qu'elle organise tels que des conférences, colloques, …

De leur côté, les ambassadeurs et ambassadrices de la diversité ne sont pas restés inactifs. En se formant afin de mieux répondre aux enjeux de la diversité en entreprise, mais également en organisant une deuxième rencontre avec un membre du Conseil de régence : Estelle Cantillon. Rencontre virtuelle sous forme d'une interview, qui a permis à de nombreux collègues de mieux connaître une personnalité de la gouvernance de la BNB qui fait figure de *role model*.

Le gouverneur Wunsch signe la charte *Inclusive Panels* – octobre 2021.

Quelques chiffres

Comme chaque année depuis le lancement de sa politique de diversité, la Banque suit attentivement les deux objectifs quantitatifs qui ont été fixés afin d'augmenter la représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation, à savoir :

- compter 40 % de femmes dans les nouveaux recrutements et
- autant dans les promotions au niveau de management.

Pour la deuxième année consécutive, l'objectif de mixité dans les engagements a pu être atteint tant au niveau des bacheliers qu'à celui des masters, avec respectivement 56 % et 54 % de femmes. Malheureusement pour la deuxième année consécutive également, l'objectif en termes de promotion n'a pas pu être réalisé, avec seulement 35 % de femmes nommées à des positions senior. On observe néanmoins une très légère augmentation de la représentation des femmes aux différents niveaux de management, mais qui reste largement insuffisante pour remédier à court et moyen terme au déséquilibre structurel.

Ce constat, similaire à celui de 2021, a motivé l'orientation des actions en matière de diversité, en mettant notamment l'accent sur la sensibilisation du management à cette thématique et sur la mise en avant de *role models* (voir page précédente). Un autre chantier prioritaire en faveur de la mixité, mais qui porte sur le long terme, concerne le changement de culture. Cette évolution inclut notamment la valorisation de nouvelles compétences en management et le mode de travail hybride. La Banque veille à ce que ces différentes initiatives soient en cohérence avec ses valeurs de respect, d'ouverture d'esprit et de responsabilité sociétale.

Mécénat et engagement culturel

Un coup de pouce financier à des projets sociétaux de valeur

Par la voie de son mécénat, la Banque apporte son soutien à plusieurs organisations qui mènent des projets concrets ayant une utilité pour la collectivité. Le choix se porte de plus en plus sur des projets touchant à la diversité et à l'inclusion, aux jeunes talents et à l'économie circulaire, autant de domaines qui s'intègrent dans les priorités de la Banque en matière de responsabilité sociétale des entreprises (Corporate Social Responsibility, CSR).

Quelques-uns des **projets soutenus** par la **Banque**...

Teach for Belgium est une organisation qui entend réduire les inégalités scolaires. À cette fin, elle forme des personnes engagées à devenir des enseignants inspirants qui rejoindront des écoles comptant un grand nombre d'élèves socioéconomiquement défavorisés.

© Teach for Belgium

Goods to Give collecte des produits non alimentaires invendus auprès des entreprises et les distribue à des personnes précarisées. Cette approche circulaire permet d'éviter le gaspillage et contribue à lutter contre la pauvreté.

Merhaba donne aux personnes LGBT+ issues de l'immigration des moyens de réussite et contribue à la construction d'une société inclusive et solidaire.

Boost soutient des jeunes issus de milieux socioéconomiques fragilisés. L'accompagnement proactif qui leur est offert permet à ces jeunes de bénéficier de meilleures chances sur les plans de la formation et du développement personnel ainsi que sur le marché du travail.

Interface3 organise des formations professionnelles destinées à offrir à des demandeuses d'emploi de meilleures chances sur le marché du travail, en particulier dans le secteur informatique. La Banque a jeté son dévolu sur le parcours d'orientation intensif préalable qui aide les femmes à opérer un choix entre les formations spécifiques en informatique.

DUO for a JOB met en contact des jeunes demandeurs d'emploi issus de l'immigration avec des personnes de plus de 50 ans qui se portent volontaires pour partager leur expérience professionnelle afin d'accompagner ces jeunes sur le marché du travail.

#Shedidit est une structure qui stimule l'esprit d'entreprise chez des femmes issues de milieux culturels divers. La Banque a soutenu le programme de formation « SheMeansBusiness », grâce auquel cette organisation aide des femmes à développer individuellement leurs idées et à en concrétiser tous les aspects.

VELO associe des services relatifs à la mobilité durable et l'activation de personnes qui peinent à accéder au marché du travail régulier. La Banque a soutenu une formation spécifique de réparateur de vélo qui offre à une dizaine de personnes par an une meilleure perspective d'intégration durable sur le marché du travail.

Retrival combine déconstruction sélective et utilisation circulaire de matériaux de construction avec la formation et l'activation durable de travailleurs peu qualifiés. La normalisation et la certification de sa formation en matière de transformation circulaire des déchets devraient faciliter la valorisation de ces compétences dans l'ensemble du secteur et contribuer ainsi à rendre l'économie plus durable.

Investissement du personnel

Dans la mesure du possible, la Banque tâche d'impliquer son personnel dans les activités des projets qu'elle appuie. L'idée sous-jacente est que donner un peu de son temps apporte un soutien supplémentaire à l'organisation qui en bénéficie et constitue une expérience enrichissante pour les personnes concernées.

Environ 45 collaborateurs ont participé durant plusieurs mois à des **tables de conversation** avec des jeunes bénéficiant de l'accompagnement de l'ASBL Boost. Les jeunes ont ainsi pu pratiquer une langue, obtenir de l'aide pour leur travail de fin d'études ou faire leurs premiers pas sur le marché du travail.

Une trentaine de membres du personnel se sont entretenus avec une centaine d'étudiants de dernière année soutenus par Boost à l'occasion d'une **journée de l'étudiant**. Les jeunes ont pu poser des questions sur la filière d'étude que les collaborateurs ont suivie et sur les options que ce choix leur avait offert sur le marché du travail.

Quatre autres membres du personnel de plus de 50 ans ont entamé un trajet d'accompagnement avec un jeune demandeur d'emploi issu de l'immigration sous le patronage de DUO for a JOB. Depuis 2020, 18 jeunes au total ont déjà pu profiter, de cette manière, de l'expérience professionnelle de collaborateurs de la BNB.

Trois membres du personnel ont par ailleurs bénéficié du soutien de la Banque afin de lancer une **campagne de collecte de fonds pour une bonne action** auprès des collègues. La direction de la Banque a doublé le montant des dons au bénéfice des ASBL UilenSpiegel, Missing You et Wel Jong.

Une collection d'art contemporain ouverte au grand public

Le musée éducatif s'adresse tant aux jeunes qu'aux moins jeunes

Le Musée de la Banque propose au visiteur de découvrir l'histoire de la monnaie, son rôle et ses fonctions. L'exposition permanente s'articule autour de pièces représentatives et imaginatives des collections historiques et monétaires de la Banque. Le visiteur peut découvrir le Musée à l'aide d'un audioguide et/ou d'un livret d'accueil et peut tester ses connaissances grâce à des vidéos, des supports multimédias et des jeux. L'accès au Musée est gratuit et un guide professionnel accompagne les groupes.

Pendant les vacances scolaires, le Musée accorde une attention particulière aux familles avec enfants. Des livrets d'activités invitent les enfants âgés de 4 à 12 ans à mettre tous leurs sens en éveil et à découvrir le Musée en réalisant différentes missions. L'année dernière, l'activité familiale était centrée sur « Victor, le cochon-tirelire », qui avait besoin de toute l'aide possible pour rénover sa ferme.

Pour toucher un large public, les collections du Musée sont également mises à disposition en ligne. Le site internet nbbmuseum.be permet notamment de découvrir la collection de billets belges (1851-2002), la monnaie de nécessité belge datant de la Première Guerre mondiale et la collection de monnaies marchandises.

Steven Vanackere, vice-gouverneur

« Nous voulons donner à nos collaborateurs l'occasion de s'engager à titre personnel dans des projets louables. Et les retours sont positifs : les résultats sont visibles immédiatement. »

Une collection d'art qui s'expose à la Banque et ailleurs

La Banque apporte son soutien à la création artistique en Belgique en constituant une collection d'art contemporain qu'elle complète avec des œuvres de plasticiens belges prometteurs. La collection – qui compte à ce jour plus de 2 000 pièces – est visible dans l'environnement de travail des collaborateurs. Les œuvres d'art ont pour vocation d'instaurer un dialogue et d'ouvrir des portes sur de nouvelles perspectives et de nouveaux points de vue.

Le mécénat de la Banque ne se limite pas à acquérir des œuvres; il a également pour ambition d'en faire profiter le public. En 2022, la Banque a prêté plusieurs pièces pour des expositions externes, notamment au S.M.A.K. à Gand, à La Maison des Arts à Schaerbeek et à La Villa Empain à Bruxelles.

Des archives ouvertes à la consultation

La Banque possède des archives bien garnies et structurées qu'elle met à la disposition des chercheurs internes et externes. Ces archives contiennent une foule d'informations précieuses sur l'histoire monétaire de la Belgique – dans un contexte tant national qu'international – et constituent un terrain de recherche très prisé des étudiants et des universitaires, belges comme étrangers.

Elles couvrent la période s'étendant de la création de la Banque en 1850 à aujourd'hui et renferment notamment, mais pas exclusivement, des dossiers sur l'Union monétaire latine, sur la Première Guerre mondiale et sur la Seconde (y compris sur la Banque d'émission) et sur l'émission des billets belges. Elles comportent par ailleurs des informations statistiques et des publications de la Banque. Les documents relatifs à l'histoire de la Banque, dont la documentation et les plans des anciennes succursales et des bâtiments actuels, y sont également conservés avec soin.

Une partie des archives a été numérisée. Le site internet de la Banque propose notamment les versions numériques du Rapport annuel (de 1850 à nos jours) et de la Revue économique (de 1926 à aujourd'hui). Les efforts visant à rendre les archives accessibles sous forme numérique se poursuivront à l'avenir.

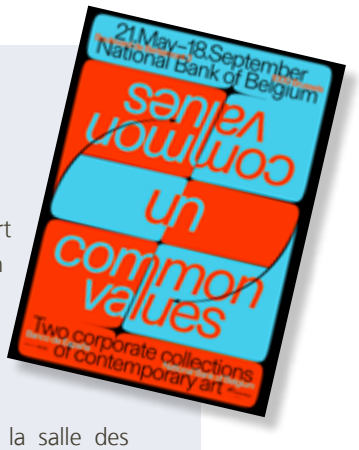

(un)common values

En 2022, la collection d'art contemporain a célébré son cinquantième anniversaire. À cette occasion, une exposition conjointe avec la collection du Banco de España a été organisée dans la salle des guichets au style moderniste de la Banque à Bruxelles. Sur le thème « (un)common values », les œuvres des deux collections ont été amenées à entrer en dialogue. La valeur intrinsèque de l'art en a constitué le thème central, au travers de trois lignes maîtresses d'actualité : l'identité, le matérialisme et l'émancipation.

Les gouverneurs Pierre Wunsch (BNB) et Pablo Hernández de Cos (Banco de España) ont inauguré l'exposition le 20 mai 2022. Les visiteurs présents ont pu profiter d'une performance unique : l'œuvre *All About You* de l'artiste belgo-espagnole Olivia Hernaïz a été dévoilée sous l'accompagnement musical de la chorale de la Banque, *The Banknotes*.

L'exposition, qui s'est tenue jusqu'au 18 septembre 2022, a été saluée par la presse et le public. Les visiteurs ont particulièrement apprécié l'harmonie entre les deux collections et les choix audacieux opérés par les deux curatrices.

Lutte contre la corruption

La Banque dispose d'un règlement de travail et d'un code de déontologie, qui s'appliquent à chaque membre de son personnel. Ce dernier est également applicable aux membres du Comité de direction.

Ces textes comprennent notamment des dispositions en matière d'indépendance et d'impartialité, de devoir de discrétion et de secret professionnel, de déontologie, de conflits d'intérêts et d'intégrité du personnel. Il existe par exemple des règles concernant la (non-)acceptation de cadeaux, l'utilisation du matériel informatique, les activités professionnelles complémentaires, les conflits d'intérêts, etc. Les membres du personnel de la BNB ne sont pas autorisés à déployer des activités privées liées au financement et aux prêts. Ils ne sont pas non plus autorisés à participer à la fourniture de conseils en matière d'investissement ou à la gestion d'actifs ni à apporter une contribution rédactionnelle dans un magazine d'investissement. Qui plus est, sous réserve d'exceptions strictement définies, le code de déontologie interdit aux membres du personnel de posséder des actions de la BNB ou d'établissements soumis à sa surveillance prudentielle.

Des procédures de passation des marchés objectives

En qualité d'institution publique, la Banque est soumise à la législation relative aux marchés publics. Lorsqu'elle attribue des contrats à des parties externes, la Banque respecte les principes de transparence, d'égalité et de concurrence.

Code de conduite applicable aux responsables de haut niveau de la Banque centrale européenne

En leur qualité de membre ou de membre suppléant du Conseil des gouverneurs ou du Conseil de surveillance, le gouverneur Pierre Wunsch, le vice-gouverneur Steven Vanackere et le directeur Tom Dechaene sont également soumis au code de conduite applicable aux responsables de haut niveau de la Banque centrale européenne. Dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités, ils sont tenus d'observer les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de comportement éthique. Ils sont supposés faire preuve d'honnêteté, d'indépendance, d'impartialité et de discrétion et ne pas être guidés par leurs propres intérêts. Le code renferme également des règles relatives au secret professionnel et à la confidentialité des informations, aux conflits d'intérêts, aux avantages et aux marques d'hospitalité, aux transactions financières privées, aux activités personnelles et aux mandats, aux relations avec des groupes d'intérêts et aux apparitions et déclarations publiques. Cela implique notamment que les agendas du gouverneur Wunsch et du directeur Dechaene sont rendus publics sur le site internet de la Banque nationale avec un décalage de trois mois. La participation à des réunions ou autres événements externes est toujours évaluée au préalable par le service Communication et par le Compliance Officer de la Banque sur la base du code de conduite applicable aux responsables de haut niveau de la Banque centrale européenne.

Liste des publications parues en 2022

Articles de la Revue économique

La Revue économique est une publication exclusivement numérique, disponible sur le site internet de la Banque. Les articles sont publiés en français et en néerlandais sous la forme de synopsis, leur version complète n'est disponible qu'en anglais. Ils paraissent séparément au fur et à mesure de leur disponibilité.

Les données présentées dans les graphiques et tableaux des articles sont publiées systématiquement dans une base de données disponible sur le site de la Banque. Ce lien accroît la transparence des analyses de la Banque et procure à tous un accès identique aux données.

JANVIER 2022

- La formation continue des salariés : investir dans l'avenir

MARS 2022

- Intégration des coûts des logements dans la mesure de l'inflation : zoom sur la Belgique

AVRIL 2022

- L'incidence de l'évolution des caractéristiques des logements et des préférences en la matière sur les prix des habitations en Belgique

MAI 2022

- Retour de l'inflation : quelles en sont les causes et va-t-elle persister ?
- Faut-il craindre la montée en puissance de la Chine numérique ?

JUIN 2022

- Projections économiques pour la Belgique – Printemps 2022
- Comment les entreprises belges ont traversé la crise du COVID-19
- Premiers résultats de la quatrième vague de l'enquête sur le comportement financier des ménages belges

JUILLET 2022

- Vers une normalisation de la politique monétaire : la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale suivent chacune leur voie
- La crise du COVID-19 a-t-elle influé sur les conditions de crédit offertes aux entreprises en Belgique ?

SEPTEMBRE 2022

- Émissions de carbone et potentiel inexploité de la réallocation des activités – Quelques enseignements du SEQE-UE
- Fixation des prix dans la zone euro : résultats du réseau de recherche PRISMA
- Différenciation des salaires en Belgique : quel rôle pour la productivité ?

OCTOBRE 2022

- Au cœur de la tourmente : la pandémie, les ménages et leur situation financière

NOVEMBRE 2022

- Se dirige-t-on vers une ère de démondialisation ?
- Repenser l'imposition des recettes des entreprises dans une économie mondialisée
- Les finances publiques des administrations fédérales et celles des communautés et des régions sont-elles soutenables en Belgique ?

DECEMBRE 2022

- With a little help from my friends : brevets, diffusion technologique et productivité des entreprises
- Bruxelles est-elle une métropole performante, compétitive et attractive en Europe ?
- Projections économiques pour la Belgique – Automne 2022

PROJECTIONS

- PROJECTIONS ÉCONOMIQUES

Chaque année, en juin et en décembre, la Banque publie sur son site internet des projections économiques pour la Belgique, établies sur la base d'hypothèses techniques et de prévisions internationales arrêtées conjointement par la BCE et par les banques centrales de la zone euro. Les résultats détaillés sont publiés sous la forme d'articles de la Revue économique.

- BUSINESS CYCLE MONITOR

La Banque publie chaque trimestre sur son site internet le Business Cycle Monitor, qui consiste en une analyse de la situation conjoncturelle en Belgique durant le trimestre en cours. Le Business Cycle Monitor comporte une estimation de la croissance économique du trimestre en cours, quelque sept à huit semaines avant que les premières statistiques trimestrielles officielles de l'Institut des comptes nationaux ne soient disponibles.

Working Papers

Les Working Papers de la Banque nationale ont une visée économique ou financière ou se rapportent à des sujets qui présentent une pertinence pour les activités de banque centrale. Ils sont destinés à un public spécialisé et sont écrits en anglais.
Les cadres de la Banque nationale rédigent des notes à titre personnel. Certains Working Papers sont le fruit du travail de chercheurs, doctorants comme universitaires accomplis, qui ont bénéficié de l'appui de la Banque dans le cadre de sa collaboration avec des universités. En permettant aux chercheurs d'accéder à des données qui ne sont pas destinées à être publiées, la Banque entend aussi contribuer à une meilleure compréhension de la sphère économique en Belgique.
Les Working Papers ne sont disponibles qu'en version numérique et peuvent être consultés sur le site internet de la Banque.

- 405 Robert Triffin, Japan and the quest for Asian Monetary Union
- 406 The impact of changes in dwelling characteristics and housing preferences on house price indices
- 407 Economic importance of the Belgian maritime and inland ports – Report 2020
- 408 New facts on consumer price rigidity in the euro area
- 409 Optimal deficit-spending in a liquidity trap with long-term government debt
- 410 Losing prospective entitlement to unemployment benefits. Impact on educational attainment
- 411 Integration policies and their effects on labour market outcomes and immigrant inflows
- 412 Foreign demand shocks to production networks : Firm responses and worker impacts
- 413 Economic research at central banks : Are central banks interested in the history of economic thought ?
- 414 Softening the blow : Job retention schemes in the pandemic
- 415 The consumption response to labour income changes
- 416 Heterogeneous household responses to energy price shocks
- 417 Income inequality in general equilibrium
- 418 The long and short of financing government spending

- 419 Labour supply of households facing a risk of job loss
- 420 Over-indebtedness and poverty: Patterns across household types and policy effects
- 421 Evaluating heterogeneous effects of housing-sector-specific macroprudential policy tools on Belgian house price growth
- 422 Bank competition and bargaining over refinancing
- 423 Housing inequality and how fiscal policy shapes it: Evidence from Belgian real estate
- 424 Income inequality and the German export surplus
- 425 Does offshoring shape labor market imperfections? A comparative analysis of Belgian and Dutch firms
- 426 Sourcing of services and total factor productivity
- 427 Employment effect of citizenship acquisition: Evidence from the Belgian labour market

Belgian Prime News

Cette publication trimestrielle en langue anglaise est le fruit d'une collaboration entre la Banque, le Service public fédéral Finances (SPF Finances) et plusieurs Primary Dealers (teneurs de marché en titres du Trésor fédéral). Chaque numéro comporte un « Consensus forecast » sur l'évolution attendue des principales données macroéconomiques pour la Belgique ainsi qu'une description des développements économiques récents les plus notables. Un aperçu de la situation sur le marché des effets publics est en outre chaque fois présenté. La rubrique « Treasury Highlights » fournit des informations sur les décisions de la Trésorerie en rapport avec la gestion de la dette publique.
La Belgian Prime News est disponible au format numérique sur le site internet de la Banque nationale. Des exemplaires imprimés peuvent également être commandés sur le site internet.

- 94 Special topic: Surging prices lead to unprecedented labour cost growth as of 2022 via the indexation mechanisms
- 95 Special topic: Belgium's trade exposure to the Russian Federation
- 96 Special topic: The Belgian financial sector is robust and able to meet present-day challenges
- 97 Special topic: Rising interest rates expected to have a gradual impact on public finances, increasing the need for fiscal consolidation

Publications statistiques

La Banque met de très nombreuses statistiques macroéconomiques à la disposition du public sur son site internet et via sa base de données statistiques NBB.Stat (https://stat.nbb.be/).
Des abonnements peuvent être souscrits sur NBB.Stat pour les mises à jour de tableaux spécifiques. Si vous recherchez régulièrement des informations similaires, vous pouvez sauvegarder vos critères de recherche pour un usage ultérieur.
Les publications et les communiqués de presse sont également disponibles sur le site internet de la Banque.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

- Bulletin statistique, indicateurs économiques pour la Belgique
- Enquêtes de conjoncture auprès des entreprises
- Enquêtes semestrielles sur les investissements auprès des entreprises
- Enquêtes auprès des consommateurs

STATISTIQUES EXTÉRIEURES

- Commerce extérieur de biens et de services, répartition régionale des importations et exportations belges de biens et de services (publication annuelle)
- Position extérieure globale, investissements directs étrangers, balance des paiements

STATISTIQUES FINANCIÈRES

- Comptes financiers de la Belgique (annuels et trimestriels)
- Observatoire du crédit aux sociétés non financières
- Monetary financial institutions' interest rates
- Bank Lending Survey, enquêtes sur les conditions de crédit : indicateur de perception de la contrainte de crédit

COMPTES NATIONAUX

- Estimation flash de la croissance trimestrielle du produit intérieur brut, comptes trimestriels, comptes trimestriels des secteurs
- Première estimation des comptes annuels, comptes détaillés des administrations publiques, comptes annuels détaillés, tableaux des ressources et des emplois, marché du travail
- Répartition régionale des comptes nationaux

DONNÉES MICRO-ÉCONOMIQUES

- Centrale des crédits aux particuliers
  - Rapport statistique annuel
  - Chiffres-clés mensuels sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires

- Centrale des crédits aux entreprises
  Publication des statistiques des crédits autorisés et utilisés via l'Observatoire du crédit aux sociétés non financières :
  - Flash mensuel
  - Mise à jour trimestrielle

- Centrale des bilans
  Depuis octobre 2022, la Centrale des bilans propose une nouvelle application « Extract ». Cette application permet à quiconque d'extraire des informations sur base de ses propres critères et de développer ses propres outils d'analyse.

  Le rapport sur les activités portuaires qui est établi tous les ans est publié sous la forme d'un Working Paper de la Banque.

Autres publications

- Rapport 2021 – Développements économiques et financiers
- Rapport 2021 – Rapport d'entreprise
- Update on Asset management and Non-bank financial intermediation in Belgium (Publication commune de la FSMA et de la Banque nationale de Belgique)
- Financial Stability Report 2022
- Financial Market Infrastructures and Payment Services Report 2022
- Guerre en Ukraine : mise à jour des projections macroéconomiques pour la Belgique

Articles de Blog

- Une liste noire pleine de bonnes intentions
- Étrangères nos actions ? Pas si vite !
- Télétravail : une arme à double tranchant pour les femmes ?
- L'effet « montagnes russes » du coronavirus passé, pourra-t-on à nouveau mieux estimer la croissance économique en temps réel ?

- Niveau élevé de l'inflation : causes et conséquences
- Un bon administrateur est avant tout « fit and proper »
- L'empreinte belge s'étend
- Bâle IV : la clé de voûte d'une longue succession de réformes bancaires
- Taux d'intérêt à long terme : même s'ils remontent, ils restent bas
- Guerre, inflation et crise énergétique : la stabilité financière est-elle en danger ?
- Test de résistance climatique de la BCE : plus un exercice qu'un véritable test
- L'augmentation de l'inégalité de revenus entraîne les taux d'intérêt à la baisse et l'endettement des ménages à la hausse
- Qu'avons-nous à voir avec vos nouvelles santiags ?
- Dans les coulisses des Belgian Prime News
- Emprunter à la Banque nationale : ça se passe comment ?
- Une bonne partie des aides énergétiques atterrit sur les comptes d'épargne
- Prix de l'énergie et inflation : pas si simple
- Tout ouïe
- La Croatie dans la zone euro, cela change quoi ?

Contacts

Numéro d'entreprise

RPM Bruxelles – BE 0203.201.340

Adresses

Siège central	**Entrée services au public** boulevard de Berlaimont 3 1000 Bruxelles
	Entrée des visiteurs et adresse postale générale boulevard de Berlaimont 14 1000 Bruxelles
Dépendance du siège central	**Entrée des visiteurs** place Sainte-Gudule 19 1000 Bruxelles
Musée	rue Montagne aux Herbes Potagères 57 1000 Bruxelles
Auditorium	rue Montagne aux Herbes Potagères 61 1000 Bruxelles

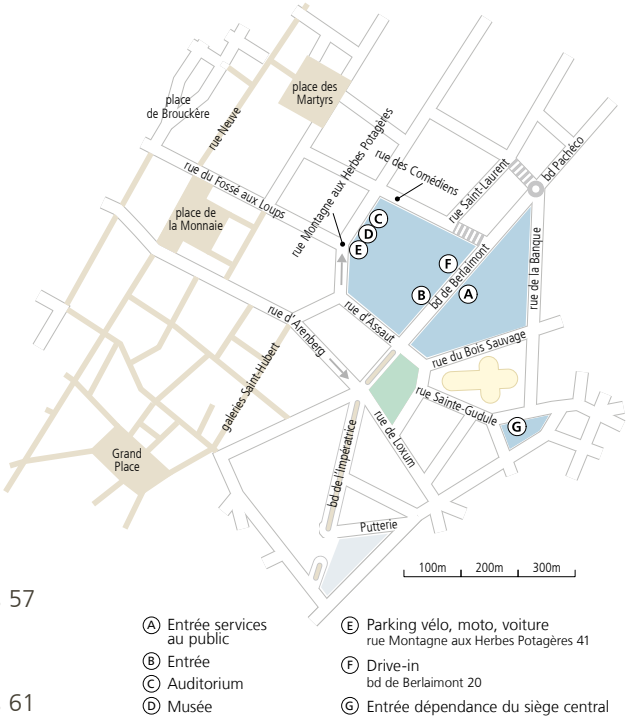

Renseignements

Site internet	www.nbb.be
Demandes de renseignements	info@nbb.be, Tél. +32 2 221 21 11
Demandes d'emploi	https://jobs.nbb.be, hrb@nbb.be
Contact pour la presse	Geert Sciot, Chef du service Communication pressoffice@nbb.be, Tél. +32 2 221 46 28
Contact pour le service financier des actions de la Banque	Marc Lejoly, Chef du service Paiements et titres securities@nbb.be, Tél. +32 2 221 52 30

Services au public

Guichets siège central (Billets de banque et pièces de monnaie, Centrale des crédits aux particuliers)	Ouvert du lundi au vendredi de 08 h 45 à 15 h 30.
Musée	Ouvert du lundi au vendredi de 09 h 00 à 17 h 00. Entrée gratuite. Également ouvert lors d'événements particuliers. Voir site internet www.nbbmuseum.be. Visites de groupe guidées peuvent être réservées via le site.

Organigramme au 31 décembre 2022

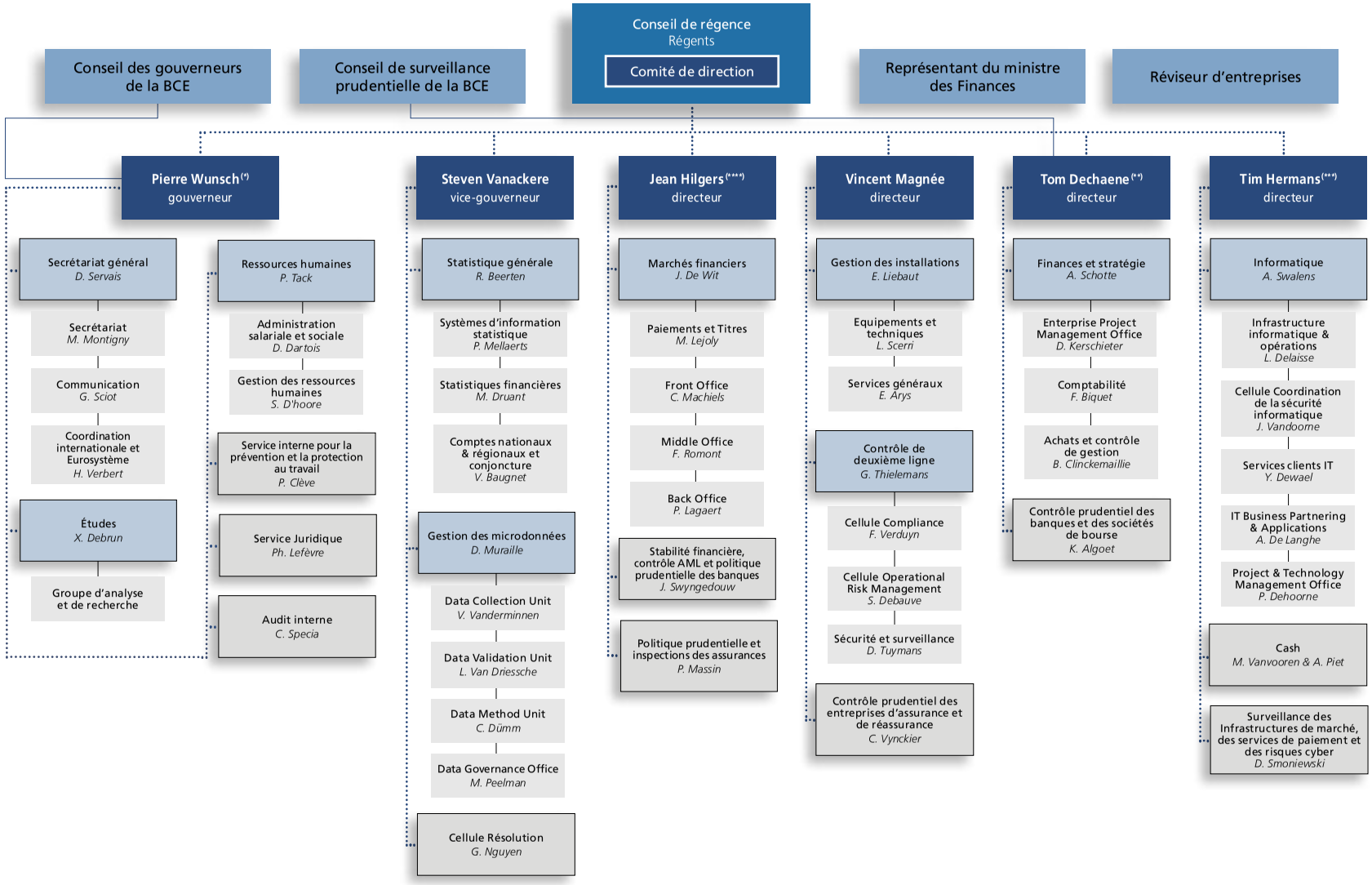
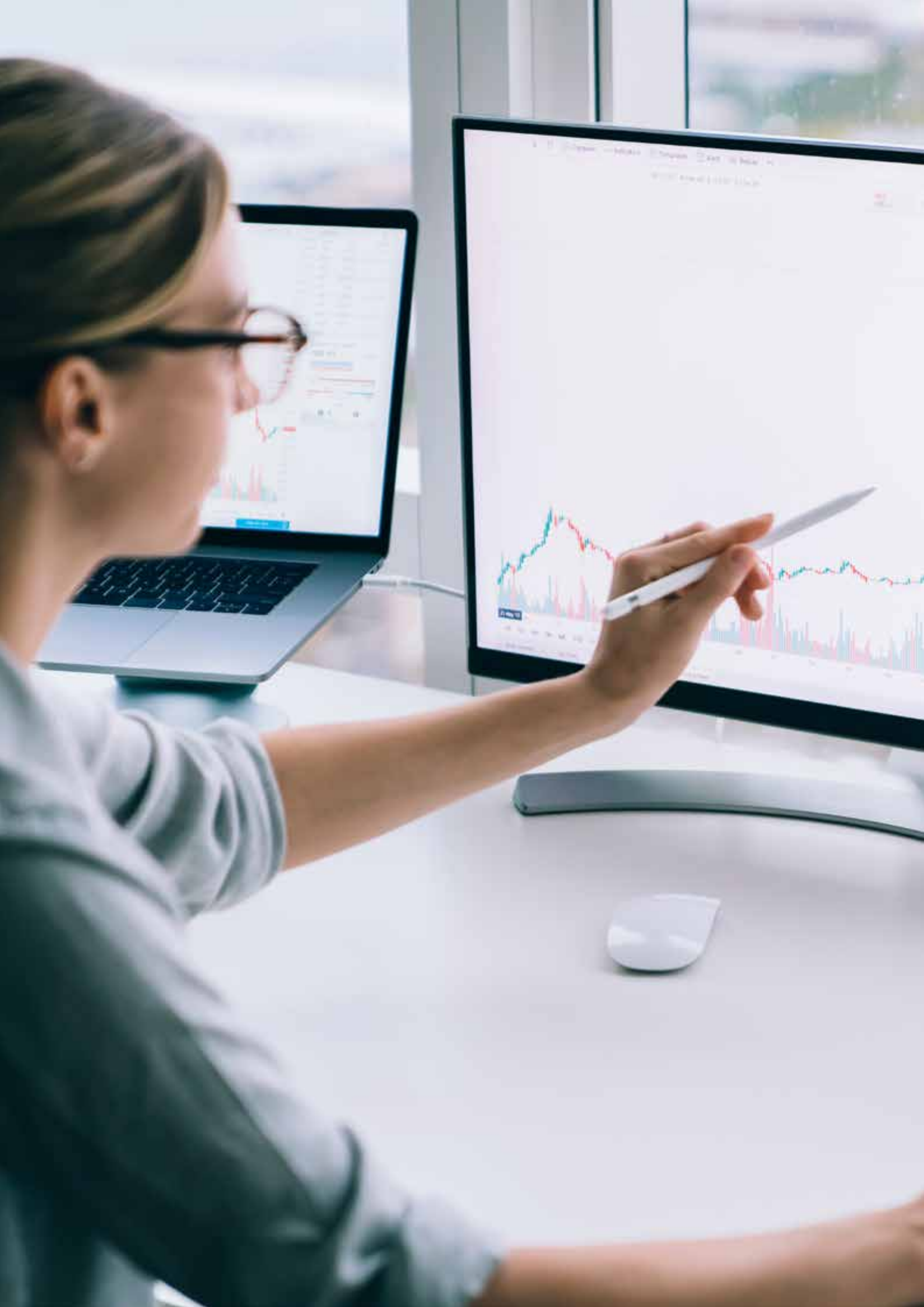
(*) Est également membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.
(**) Est également membre du conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne.
(***) Est également secrétaire de la Banque.
(****) Est également trésorier de la Banque.